

Le **R**ouest

Novembre • Décembre 2024-NO 163 La revue des Saint-Rochois (es)

PROCHAINE RENCONTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 3 décembre à 20 h

Séance sur le budget mardi 17 décembre à 20 h.

En 2025, mardi 7 janvier à 19 h.

Toutes les rencontres se tiendront au au 270, Route 125

MAIRIE

270, Route 125, Saint-Roch-Ouest
(Québec) J0K 3H0

T 450-588-6060 F 579-795-0358

www.saint-roch-ouest.ca • info@saint-roch-ouest.ca

HORAIRE

Mardi, Mercredi & Jeudi
8 h 30 à 16 h 30

Pierre Mercier, maire

Conseillers :

Siège 1 : Bernard Benoit

Siège 2 : Charles Smith

Siège 3 : Josianne Chayer

Siège 4 : Francis Mercier

Siège 5 : Sylvain Lafortune

Siège 6 : Jean Bélanger

Sherron Kollar,

Directrice générale

et greffière-trésorière poste 7550

Gaétan Hudon,

Inspecteur municipal, poste 7551

inspecteur@saint-roch-ouest.ca



Vacances des Fêtes

du 20 décembre 2024 au 6 janvier 2025.

• Mot du Maire •

Bonjour, chers amis St-Rochois(es),

Mois de novembre... Une autre année qui touche à sa fin!

Nous voilà déjà à la dernière revue de l'année.

Nous avons entamé les travaux sur le budget 2025, qui sera adopté lors de l'assemblée spéciale du budget prévue pour le **mardi 17 décembre prochain à 20 h** à la Mairie.

Je vous rappelle également que si vous avez des demandes particulières concernant le budget, vous avez encore jusqu'au **3 décembre, avant 16 h 30**, pour nous les faire parvenir.

D'ailleurs, nous vous rappelons que si vous avez des questions, des préoccupations ou des suggestions, vous avez toujours l'opportunité de nous les soumettre lors des rencontres municipales, qui se tiennent généralement le **premier mardi de chaque mois à 19 h** (veuillez consulter le **calendrier 2025** pour connaître les dates exactes). Ces sessions se déroulent à la Mairie au **270, Route 125 à Saint-Roch-Ouest.**

Alors que l'année touche à sa fin, je tiens à vous adresser, au nom de toute l'équipe municipale, mes plus sincères vœux pour les fêtes de fin d'année. Que cette période soit remplie de bonheur, de chaleur humaine et de moments précieux partagés avec vos proches.



En cette saison festive, prenons le temps de nous reposer, de célébrer et de cultiver l'espoir pour l'année à venir.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très joyeux Noël et des fêtes de fin d'année remplies de paix, d'amour et de prospérité

Pierre Mercier, Maire



• Table des matières •

Mot du maire	2
Table des matières	3
Résumé des délibérations du conseil municipal	4 à 7
Avis Public	8 à 10
Conseils de prévention en lien avec de la vente itinérante	11
Communiqué de presse • Le pouvoir de l'art sur la santé mental	12-13
Communiqué de presse • Le monoxyde de carbone tue : protégez-vous	14-15
Communiqué de presse • La direction du CISSS de Lanaudière s'associe de nouveau à la campagne Réaffirmons nos droits, consolidons nos gains	16
Communiqué de presse • Ouverture du nouvelle clinique hivernal	17
Réduison le risque du cancer du poumon - mesurer le radon	18
Bibliothèque Alice-Parizeau	19 à 23
FADOQ	24
Café des aînés	25
Fabrique	26-27
Remerciement la grande marche Pierre Lavoie	28
MDJ St-Esprit	29
Remerciement Halloween • Aire de glisse libre • Patinoire	30
Galopade	31
Programmation des loisir • Les collectifs 2024 et 2025	32
Guignolée • Luc Thériault à votre service	33
Communiqué de presse • Comptoir Mini-Budget guignolée Achiganoise	34
Comptoir Mini-Budget - Panier de Noël	35
Comptoir Mini-Budget guignolée	36

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE D'AJOURNEMENT TENUE LE 5 NOVEMBRE 2024

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE— APPROUVER LES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS -DOSSIER ARL78383-63040 (14)-20240417-019

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-Ouest a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

Il est résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Roch-Ouest approuve les dépenses d'un montant de 2 505 \$ relatifs aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE—APPROUVER LES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS -DOSSIER RKL27296-63040 (14)-20240417-019

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-Ouest a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

Il est résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Roch-Ouest approuve les dépenses d'un montant de 2 090 \$ relatifs aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

APPROBATION DE LA NOUVELLE PROGRAMMATION DE LA TECQ

La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

Il est résolu à l'unanimité la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle.

CERTIFICAT DE PAIEMENT -LATENDRESSE ASPHALTE INC.

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le versement pour les travaux d'un changement de ponceau sur la Route 125 à l'entrepreneur Latendresse Asphalte inc. selon le certificat de paiement final déposé par M. Patrick Charron, ingénieur.

VIREMENT D'UNE SOMME DU SURPLUS NON AFFECTÉ AU FONDS DE DÉPENSES LIÉES ÉLECTION DE 2024

CONSIDÉRANT qu'une élection partielle a eu lieu en avril 2024;

CONSIDÉRANT que le Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection a été entièrement utilisé;

Il est résolu d'affecter une somme de 2 724,60 \$ de l'excédent de fonctionnement non affecté de la Municipalité au 31 décembre 2024, afin de couvrir le solde des dépenses liées à l'élection partielle.

DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ

Tel que prévu par la *Loi* la directrice générale et greffière-trésorière soumet au conseil la liste des personnes endettées envers la municipalité, six (6) matricules sont à surveiller concernant les taxes municipales;

ADOPTION DU CALENDRIER DE LA MUNICIPALITÉ INDIQUANT LES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2025

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est résolu d'adopter le calendrier 2025;

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la Directrice générale et greffière-trésorière conformément à la Loi qui régit la municipalité.

ADOPTION DU CALENDRIER INDIQUANT LES VACANCES ET CONGÉS POUR L'ANNÉE 2025

Il est résolu d'adopter le calendrier indiquant les vacances et congés pour l'année 2025.

FERMETURE DE LA MAIRIE POUR LE TEMPS DES FÊTES

Il est résolu d'autoriser la fermeture de la mairie pendant la période des fêtes, soit du 20 décembre 2024 au 6 janvier 2025 inclusivement.

RÉSOLUTION POUR LE SOUPER DE NOËL

Il est résolu à l'unanimité de payer le repas aux employés municipaux ainsi qu'aux conjoints de ceux-ci, au maire et aux conseillers (ère).

IMPRESSION DES PANNEAUX - ZONE AGRICOLE

Il est résolu d'autoriser l'impression de 3 nouveaux panneaux publicitaires de 4 X 8, chez Effigie Lettrage.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 160-2024-SUR LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST

Un conseiller donne avis de motion qu'à une séance subséquente sera adopté le règlement numéro 160-2024 sur la régie interne des séances du conseil de la municipalité de Saint-Roch-Ouest et dépose le projet de règlement.

APPUI À LA VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES : CONTESTATION DE L'AVIS D'AUGMENTATION 2025/PG SOLUTIONS

ATTENDU la résolution numéro 306-10-24 adoptée par le conseil municipal de la Ville de Saint-Lin-Laurentides qui concerne la contestation de l'avis d'augmentation 2025 de PG Solutions;

ATTENDU que PG Solutions est le principal fournisseur de solutions informatiques pour la Ville de Saint-Lin-Laurentides ainsi que pour plusieurs villes et municipalités au Québec;

ATTENDU que PG Solutions est en situation de quasi-monopole au Québec;

ATTENDU que PG Solutions impose des augmentations annuelles substantielles des contrats d'entretien et soutien des applications (CESA), et ce, principalement depuis 2022;

Il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest appuie et soutient la Ville de Saint-Lin-Laurentides dans le cadre de ses démarches auprès de PG Solutions.

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest a adopté, lors de sa séance tenue le 5 novembre 2024, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025.

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
Le mardi 7 janvier 2025	19 h	Le mardi 8 juillet 2025	19 h
Le mardi 4 février 2025	19 h	Le mardi 5 août 2025	19 h
Le mardi 4 mars 2025	19 h	Le mardi 2 septembre 2025	19 h
Le mardi 1 ^{er} avril 2025	19 h	Le mercredi 1 ^{er} octobre 2025	19 h
Le mardi 6 mai 2025	19 h	Le mardi 11 novembre 2025	19 h
Le mardi 3 juin 2025	19 h	Le mardi 2 décembre 2025	19 h

Séance extraordinaire sur le budget le mardi 16 décembre 2025 à 19 h.

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST,
ce 12 novembre 2024.

- Original signé -

Sherron Kollar,

Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Que :

Le conseil municipal de la municipalité de Saint-Roch-Ouest a présenté et adopté un projet de règlement lors de sa séance ordinaire du 5 novembre 2024, en même temps que l'avis de motion requis par la loi a été donné.

Le projet de règlement porte sur l'adoption d'un règlement relatif à la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest.

L'adoption de ce règlement est prévue lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 3 décembre 2024 à 20 h, à la mairie située au 270, Route 125, Saint-Roch-Ouest.

Le projet de règlement est déposé au bureau de la soussignée, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures habituelles de bureau.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST,
ce 12 novembre 2024.

-Original signé-

Sherron Kollar,

Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST

Adoption du budget 2025 et du programme triennal d'immobilisations
2025-2026-2027

AVIS PUBLIC est donné, conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), que le budget pour l'année 2025 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2025-2026-2027 seront présentés pour adoption lors de la séance extraordinaire « BUDGET » du conseil municipal qui se tiendra le mardi 17 décembre 2024 à 20 heures.

Les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget ainsi que sur le programme triennal d'immobilisations.

À cet égard, toute personne peut transmettre ses questions par écrit à la Municipalité, au plus tard le 3 décembre 2024, avant 16 h 30, par l'un des moyens de communication suivants :

- Par courriel, à l'adresse électronique info@saint-roch-ouest.ca en indiquant « Question ou commentaire relatif au budget 2025 » dans l'objet du message;
- Par lettre adressée au 270, Route 125, Saint-Roch-Ouest (Québec) J0K 3H0 ou déposée dans la boîte aux lettres située devant la mairie située à l'adresse mentionnée précédemment en indiquant « Question ou commentaire relatif au budget 2025 » sur l'enveloppe.

DONNÉ À Saint-Roch-Ouest, Ce 12e jour du mois de novembre 2024.

-Original signé-

Sherron Kollar, Directrice générale et greffière-trésorière



CONSEILS DE PRÉVENTION EN LIEN AVEC DE LA VENTE ITINÉRANTE (cas rapportés à St-Calixte)

Des appels ont été reçus cette semaine par les policiers de la Sûreté du Québec de la MRC de Montcalm concernant des vendeurs itinérants sans permis qui offrent différents services, par exemple, travaux d'isolation, de réparation/nettoyage de moisissure et de vérification de compteurs d'électricité. Les policiers veulent rappeler aux citoyens d'être très vigilants à cet égard. Il peut s'agir de fraude et de fausse représentation. Les montants exigés sur les contrats sont souvent très importants (plus de 10 000 \$) et ils prennent en photo les pièces d'identité des gens.

Rappelez-vous que :

Même si certains individus s'affichent avec des cartes professionnelles, des vêtements corporatifs, des logos ou des dossards, il pourrait s'agir d'un stratagème de fraude. Par le passé et dans d'autres régions du Québec, les suspects fonctionnaient ainsi : une fois à l'intérieur de la résidence, ils faisaient l'inspection de l'entre toit pour ensuite montrer aux victimes des fausses photos de moisissure leur faisant croire que cela provient de leur maison. Par la suite, ils présentaient un **contrat très onéreux** pour la réparation, promettant que la subvention du gouvernement en couvrirait une bonne partie.

Les vendeurs qui font du porte-à-porte emploient parfois des tactiques de **vente sous pression** et peuvent être **très insistants** auprès des consommateurs qui finissent souvent par acheter un produit ou signer un contrat pour un service malgré leur réticence. Voici quelques conseils de prévention :

- **Ne pas leur ouvrir!**
- **Ne pas leur montrer vos cartes d'identité.**
- **Appeler la police au 911 ou 310-4141.**
- Regardez par la fenêtre ou judas pour voir la personne qui sonne à votre porte. Si vous ne pouvez pas la voir, demandez à travers la porte l'identité du visiteur.
- Même s'il semble honnête, et semble posséder des documents officiels, rien ne signifie qu'il n'y a pas une fraude sous-jacente.
- Même si l'individu vous donne son nom et le nom de la compagnie qu'elle représente et produit une pièce d'identité avec photo, rien ne signifie qu'il n'y a pas une fraude sous-jacente.
- Prenez le temps de vérifier les informations transmises pour ce type de sollicitation impliquant une subvention gouvernementale reliée à l'efficacité énergétique auprès du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec au 1 866 266-0008.
- **Vous avez droit à un délai de réflexion pour tout contrat signé à domicile.**
- Renseignez-vous sur vos droits. Consultez [l'Office de la protection du consommateur](#). Vous pouvez également consulter le [Centre antifraude du Canada](#) pour vous informer sur les différentes fraudes courantes et les conseils de prévention à leur sujet.

La Sûreté du Québec vous invite à être vigilant par rapport à tout type de sollicitation.

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Inauguration de la *Galerie Espace-temps* Le pouvoir de l'art sur la santé mentale

Joliette, 17 octobre 2024 - C'est avec fierté que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière et la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière (FSNL) ont procédé hier, le 16 octobre, à l'inauguration de la *Galerie Espace-temps*, située à la clinique externe des services ambulatoires en santé mentale du Centre hospitalier De Lanaudière (CHDL). Les usagers-artistes qui participent aux ateliers du groupe communautaire *Les Impatients* pourront désormais y exposer leurs œuvres.

Une initiative qui contribue au bien-être des personnes utilisatrices de services

Cette galerie s'inscrit dans le cadre du projet de revitalisation de l'unité et vise à dynamiser l'espace et à le rendre plus attrayant. Cette vitrine artistique est le résultat d'un partenariat qui perdure depuis 2015 entre le CISSS de Lanaudière et *Les Impatients*.

La mission des *Impatients* est de venir en aide aux personnes ayant des problèmes de santé mentale par le biais de l'art-thérapie et de l'expression artistique dans le cadre d'ateliers de création. Le dessin et la peinture sont les moyens d'expression privilégiés lors de ces activités.

Ces ateliers sont coanimés par un artiste-animateur formé et habitué à travailler avec la clientèle en santé mentale ainsi que par un intervenant en santé mentale de l'équipe du soutien d'intensité variable du CISSS. Ceux-ci permettent aux participants de s'exprimer artistiquement dans une optique de rétablissement et de réadaptation. Par le biais de la création, les usagers-artistes apprennent ainsi à exprimer leur sensibilité via l'art, ils développent un sentiment de valorisation et une meilleure estime d'eux-mêmes, tout en se sentant parties prenantes de la communauté.

Ces ateliers sont offerts à Joliette, notamment au Musée d'art de Joliette, et dans des unités d'hospitalisation du CHDL.

Une approche inclusive et collaborative

« Si ce projet a pu se poursuivre toutes ces années au bénéfice des personnes utilisatrices de services, c'est d'abord et avant tout grâce à nos équipes en santé mentale qui s'impliquent et qui croient en ce projet et à la collaboration des médecins psychiatres qui en font la promotion auprès de leur clientèle. Soulignons également le précieux engagement de la Fondation, qui assure un soutien financier essentiel au maintien du partenariat avec *Les Impatients* dans la région », se réjouit Nancy Pellerin, directrice des programmes santé mentale et dépendance du CISSS.

Les activités des *Impatients* ainsi que le déploiement de cet espace rassembleur ont pu être possibles grâce à une généreuse contribution financière de la FSNL. Celle-ci souhaite d'ailleurs remercier chaque donateur ainsi que tous les intervenants du CISSS de Lanaudière qui croient au pouvoir de l'art sur la santé mentale.

« La Fondation est bien heureuse de contribuer à la réalisation des ateliers d'art-thérapie depuis près de 10 ans maintenant et la galerie d'art est une très belle suite pour ce projet. Notre organisation a à cœur le mieux-être des personnes utilisatrices de services et vise à investir pour que l'impact auprès de la population soit optimal. C'est donc tout naturellement que nous poursuivons sur cette lancée pour les ateliers et la galerie d'art et sommes bien heureux du bien qu'ils procurent aux gens de chez nous », souligne Maude Malo, directrice générale de la FSNL.

Rappelons que le groupe communautaire *Les Impatients* a été fondé en 1992. Il propose des ateliers à Montréal et dans Lanaudière, mais également en Montérégie, en Mauricie et dans les Laurentides.

- 30 -

Sources : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière

Renseignements : Valérie Lambert
Agente d'information
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
relations.medias.cissslan@ssss.gouv.qc.ca
Janny Mondor
Coordonnatrice aux communications
Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière
janny.mondor.cissslan@ssss.gouv.qc.ca



De gauche à droite sur la photo : Philippe Ethier, président-directeur général du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, D^{re} Valérie Falardeau, Pierre Fortin, usager-artiste, Frédéric Palardy, directeur général des Impatients, Maude Malo, directrice générale de la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière, Stéphane Ducharme, chef de l'administration des programmes cliniques externes de psychiatrie, hôpital de jour et services cliniques en hébergement, secteur Nord, du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière.



Pierre Fortin, usager-artiste, posant fièrement devant son œuvre.

Le monoxyde de carbone tue : protégez-vous !

Joliette, le 23 octobre 2024 - Avec l'arrivée des températures plus froides, la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière désire vous informer des risques associés au monoxyde de carbone et vous rappeler les consignes de sécurité pour prévenir les intoxications.

Le monoxyde de carbone (CO)

Il s'agit d'un gaz inodore et incolore qui n'irrite pas les yeux ni les voies respiratoires, mais qui est très toxique. Il se dégage lorsque des appareils et des véhicules brûlent un combustible comme le propane, le bois, le mazout (essence, diesel), le gaz naturel, etc. Respirer ce gaz, s'il s'accumule dans un endroit mal ventilé, peut être très dangereux, voire mortel.

Symptômes

Si une personne est exposée au monoxyde de carbone de façon brève, elle peut avoir mal à la tête ou ressentir de la fatigue et de la faiblesse. Si l'exposition se prolonge, d'autres symptômes peuvent se manifester : nausées, vomissements, étourdissements, douleur à la poitrine, troubles de la vue et concentration diminuée. En cas d'intoxication grave, on peut perdre connaissance, tomber dans le coma et décéder. Pour en savoir davantage sur les symptômes associés à une exposition au monoxyde de carbone, consultez le lien suivant : [Intoxication au monoxyde de carbone | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca/gouvernement/actualites/actualites-sante/2024/10/23/le-monoxyde-de-carbone-est-un-gaz-toxique-et-incolore-qui-peut-etre-très-dangereux-et-mortel).

En cas d'urgence, si vous ressentez des symptômes d'intoxication, peu importe que votre avertisseur de monoxyde de carbone sonne ou non :

- Sortez tous à l'extérieur et composez le 911;
- Attendez l'autorisation d'un pompier pour retourner à l'intérieur, même pour quelques minutes;
- N'utilisez pas vos appareils à combustible avant de les avoir fait vérifier par une personne qualifiée.

Mesures de prévention

L'exposition au monoxyde de carbone peut être évitée par de simples mesures de prévention :

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone dans les pièces où il y a une source de monoxyde de carbone, par exemple un appareil au gaz (cuisinière, appareil de chauffage, etc.) et dans l'espace attenant au garage, s'il est annexé à la maison;
- N'utilisez pas à l'intérieur des appareils à moteur fonctionnant avec un combustible (ex. : génératrice) ou tout autre appareil à combustion prévu pour un usage extérieur (ex. : barbecue, chaufferette, chauffe-terrasse ou réchaud au propane);

- Respectez les règles d'entretien et de sécurité :
 - Faites ramoner votre cheminée au moins une fois par année par un ramoneur qualifié qui s'assurera du bon fonctionnement du foyer et qui veillera à ce qu'il n'y ait pas de faille ni d'obstruction de la cheminée;
 - Faites faire l'entretien annuel de votre fournaise par un professionnel certifié;
 - Demandez à un mécanicien qualifié de vérifier les parties du système d'échappement de votre véhicule;
 - Ne faites pas fonctionner de moteur dans un garage ou un abri temporaire (style Tempo), même si la porte est ouverte. Attention aux démarreurs à distance! Avant de démarrer votre véhicule à l'extérieur, assurez-vous que le tuyau d'échappement n'est pas obstrué par de la neige.

En cas de panne de courant :

- Ne vous réchauffez jamais avec des appareils fonctionnant au gaz comme une cuisinière, une chaufferette d'appoint, une chaufferette de camping ou un barbecue;
- Pour cuisiner, n'utilisez jamais un appareil à combustible (gaz naturel, essence, propane, etc.) à l'intérieur de la maison, comme les cuisinières, les chaufferettes ou les barbecues;
- En cas de panne prolongée par temps froid, vérifiez si votre municipalité a prévu des lieux d'hébergement où vous pourriez vous réfugier pour assurer votre sécurité;
- Informez-vous de l'état de vos proches qui vivent seuls ou dans un secteur éloigné géographiquement.

Si vous utilisez une génératrice, installez-la :

- À l'extérieur de votre maison ou de votre garage, que celui-ci soit intégré à votre maison ou détaché;
- Le plus loin possible des portes et des fenêtres.

Pour en savoir plus, consultez le lien suivant : [Prévenir les intoxications au monoxyde de carbone | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.gouvernement.qc.ca/Prevenir-les-intoxications-au-monoxyde-de-carbone).

- 30 -

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Corinne Crépeau
 Agente d'information
 Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
relations.medias.ciessleran@ssss.gouv.qc.ca

La Direction du CISSS de Lanaudière s'associe de nouveau à la campagne *Réaffirmons nos droits, consolidons nos gains*

Joliette, le 11 novembre 2024 - La Direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière, en collaboration avec le comité des usagers du centre intégré (CUCI) et les 5 comités locaux du CISSS, est heureuse de soutenir la campagne des droits des usagers à l'occasion de la Semaine des droits des usagers, qui se déroule du 10 au 16 novembre 2024.

Sous le thème *Réaffirmons nos droits, consolidons nos gains*, cette campagne vise à rappeler les droits reconnus par la Loi aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux du Québec.

« Le comité des usagers a pour objectif de promouvoir l'amélioration des conditions de vie de ces derniers en veillant à les renseigner sur leurs droits et leurs obligations. Dans le cadre de cette campagne annuelle et en collaboration avec le CISSS, nous mettrons de l'avant des outils promotionnels visant à les faire connaître, et ce, afin d'accompagner les usagers dans la défense de leurs droits », souligne Yves Lapensée, président du CUCI.

« L'établissement tient à souligner le dévouement, l'implication et le travail de l'ensemble des comités des usagers du CISSS de Lanaudière. Leur rôle est important et contribue à la défense des droits des usagers ainsi qu'à l'amélioration de la qualité des soins et des services offerts dans un intérêt collectif », mentionne Philippe Ethier, président-directeur général du CISSS.

Plusieurs publications sur les réseaux sociaux sont prévues et le comité des usagers effectuera, entre autres, des entrevues radiophoniques.

Quels sont les droits des usagers?

1. Droit à l'information
2. Droit aux services
3. Droit de choisir son professionnel ou l'établissement
4. Droit de recevoir les soins que requiert son état
5. Droit de consentir à des soins ou de les refuser
6. Droit de participer aux décisions
7. Droit d'être accompagné, d'être assisté et d'être représenté
8. Droit à l'hébergement
9. Droit de recevoir des services en anglais
10. Droit d'accès à son dossier d'utilisateur
11. Droit à la confidentialité de son dossier d'utilisateur
12. Droit de porter plainte

Apprenez-en plus sur les 12 droits des usagers, illustrés et expliqués, sur le site Web www.iletait12droits.ca.

Ouverture d'une nouvelle clinique hivernale Une bonification importante de l'offre de plages médicales

Joliette, le 24 octobre 2024 - Afin d'améliorer l'accès à des services de santé pour la population lanauchoise et de bonifier l'offre de plages pour des consultations médicales, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière annonce l'ouverture d'une clinique hivernale. Cette clinique, en fonction depuis le 16 octobre, est ouverte 7 jours par semaine de 8 h à 20 h, et demeurera en activité jusqu'au 1^{er} avril 2025. Les rendez-vous y sont offerts uniquement sur référence d'Info-Santé via le 811.

Cette bonification de plages permettra davantage d'accessibilité aux personnes qui ont besoin d'une consultation médicale pour un problème de santé mineur. La clinique, située à Saint-Jacques, regroupe plusieurs médecins du Centre Médical Mieux-Être (CMME) ainsi que des médecins de la communauté lanauchoise qui offrent de nouvelles disponibilités en plus de leurs heures de travail habituelles. « La Direction du CISSS est heureuse d'annoncer la mise en place de cette clinique hivernale et travaille activement à répondre aux besoins de la population en bonifiant l'accès en première ligne, tout en maximisant les efforts pour désengorger les salles d'urgence », précise Philippe Ethier, président-directeur général du CISSS de Lanaudière. L'ensemble des médecins du territoire sont invités à participer à cette initiative.

« L'ouverture de la clinique hivernale à Saint-Jacques est le fruit d'un partenariat entre le CMME et le CISSS de Lanaudière. En plus de contribuer à désengorger les urgences, ce projet témoigne de notre engagement commun à améliorer l'accès aux soins pour tous. Ensemble, nous affirmons notre volonté de bâtir un système de santé plus accessible, plus réactif et centré sur les besoins des communautés locales », mentionne pour sa part Rémi Boulila, président-directeur général du CMME.

D'autres options que l'urgence

Selon vos symptômes et en fonction de l'évaluation effectuée par l'infirmière lors d'un appel logé auprès d'Info-Santé via le 811, un rendez-vous pourrait vous être attribué à cette clinique ou à une autre clinique du territoire qui offre des plages de rendez-vous médicaux.

Si vous éprouvez des problèmes de santé :

- Appelez Info-Santé (disponible 24/7) en composant le 811.
- Consultez un pharmacien.
- Communiquez avec votre clinique médicale pour obtenir un rendez-vous.
- Si vous êtes sans médecin de famille, vous pouvez communiquer avec le Guichet d'accès à la première ligne (GAP) via le 811, option 3 ou consulter la plateforme numérique (disponible 24/7) : [Quebec.ca/sante/trouver-une-ressource/guichet-acces-premiere-ligne](https://quebec.ca/sante/trouver-une-ressource/guichet-acces-premiere-ligne).
- Utilisez les plateformes Web, telles que [Rendez-vous santé Québec](#), [Cllic Santé](#) et [Bonjour-santé](#) pour prendre rendez-vous dans une clinique médicale ou dans un GMF.
- Dès l'apparition de symptômes d'infections respiratoires, les clientèles admissibles au dépistage en points de service locaux (PSL) peuvent prendre rendez-vous sur [Cllic Santé](#) ou en appelant le 1 855 755-3737.

Nous profitons de l'occasion pour remercier les acteurs ayant rendu possible cette initiative de leur contribution à cette offre pour la population de Lanaudière.



Réduisons le risque de cancer du poumon Santé Canada recommande de mesurer le radon dans votre maison

Un simple appareil de plastique noir, pas plus gros qu'une rondelle de hockey, est la première étape vers un environnement plus sain dans votre logis et pourrait vous protéger du cancer du poumon. Il s'agit d'un détecteur de radon. Pourtant, seulement 1 Canadien sur 10 l'aurait utilisé.

Voici un modèle de détecteur de radon à long terme. Déposez l'appareil dans le sous-sol si vous l'occupez ou au rez-de-chaussée pendant au moins trois mois pour connaître la concentration de radon dans votre habitation. Source : [Santé Canada](#)

Qu'est-ce que le radon ?

Le radon est un gaz radioactif invisible et sans odeur provenant naturellement du sol. Il s'infiltré dans les bâtiments par les fissures des fondations et autres ouvertures. Lorsque le radon entre dans des espaces clos comme les maisons, il peut s'accumuler à des concentrations dangereuses et affecter l'air qu'on respire.

Une cause de cancer

Le radon est la première cause de cancer du poumon chez les non-fumeurs. Dans de nombreux cas, le cancer du poumon, qui a un faible taux de survie, peut être attribué à des périodes prolongées d'exposition au radon.

Qui est à risque ?

Il y a du radon dans toutes les maisons, neuves comme anciennes, en milieu urbain ou rural. La question est : « Quelle est la quantité de radon dans ma maison ? ». La seule façon de le savoir est de faire le test en mesurant la concentration avec une [trousse de mesure du radon](#) à long terme qui comprend généralement : le détecteur de radon, les instructions et l'analyse en laboratoire.

Commencez votre test de radon en novembre

Novembre est le moment idéal pour [débuter la mesure du radon](#) car les fenêtres sont le plus souvent fermées diminuant la circulation de l'air, ce qui permet à l'appareil d'enregistrer des informations précises. Il est recommandé de tester pendant au moins trois mois, idéalement à l'automne ou en hiver. Une fois le test terminé, il faut généralement poster votre appareil à un laboratoire pour une analyse professionnelle, qui confirmera la concentration de radon dans votre maison.

Que veut dire 200 Bq/m³ ?

Becquerel par mètre cube est l'unité de mesure du radon. Selon une récente [étude](#), 1 personne sur 5 au Canada réside dans des bâtiments présentant des niveaux de radon de 200 Bq/m³ ou plus. Au Québec, 1 propriété sur 6 atteint ou dépasse ce niveau.

Si votre test de radon révèle un niveau égal ou supérieur à 200 Bq/m³, Santé Canada recommande d'agir en installant un système d'atténuation du radon pour réduire le risque de cancer du poumon. Des entrepreneurs certifiés peuvent réaliser cette réparation en moins d'une journée.

A quelle fréquence est-il nécessaire de mesurer ?

Même si vous avez déjà mesuré le radon dans le passé, il est important de mesurer de nouveau si vous avez depuis réalisé des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique. Des améliorations comme une meilleure isolation, le colmatage des fissures ou le changement de fenêtres peuvent réduire le renouvellement de l'air et accroître les concentrations de radon.

C'est dans le cadre du club de lecture que le samedi 2 novembre dernier, la bibliothèque recevait une autrice de renom : France Lorrain. Sa simplicité et son dynamisme étaient au rendez-vous.

L'écriture apparaît comme un métier, avec ses apprentissages et ses compromis, ses contraintes, ses joies et ses déceptions et c'est avec plaisir que nous avons écouté sa conférence qui nous guidait dans les dédales du métier d'écrivain. Un métier en partie solitaire, en partie fait d'interactions : avec des proches, des pairs, des éditeurs qui nourrissent le texte de leurs lectures et de leurs conseils, avec des lecteurs et lectrices qui voient dans l'œuvre des choses qu'on n'avait pas toujours conscience d'y mettre. Un moment de pur bonheur qui nous a rapproché de chacun de ses livres et davantage de l'autrice.



HEURES D'OUVERTURE de la bibliothèque

Mardi : 9 h à 17 h 30

Mercredi : 12 h 30 à 17 h 30

Jeudi : 12 h 30 à 17 h 30

Vendredi : 12 h 30 à 19 h

Samedi : 10 h à 14 h

N'oubliez pas que nous avons le service de la chute à livres si vous voulez rapporter vos livres en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, pour remettre plus rapidement les livres en circulation.

Pour nous joindre : 450-831-2274 45 des Écoles, Saint-Esprit

Veillez prendre note que la bibliothèque sera fermée pour le congé des Fêtes du 22 décembre au 3 janvier inclusivement.

**Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite
un temps des Fêtes rempli de joie et de bonheur.**

Voici les activités de novembre et décembre de la bibliothèque Alice-Parizeau

Réservez vos places, c'est important!

- **Club Éco** de 19 h à 21 h 30 :
 - mercredi 11 décembre : Assemblée générale annuelle
- **Activité spéciale de Noël** avec Kathy pour les enfants : samedi 14 décembre de 10 h 30 à 12 h. (places limitées)
- **Atelier de tire Sainte-Catherine** : samedi 30 novembre de 10 h 30 à 11 h 45
- **Club de lecture** : 18 décembre de 19 h à 21 h 30
- **Club des tricoteux copains, copines** : les vendredis 29 novembre et le 13 décembre de 19 h à 21 h 30
- **Excel pour tous** : les mardis de 9 à 11 h 30
- **Informatique de base** : les mercredis de 9 h à 11 h 30
- **Tablettes et cellulaires** : les jeudis de 9 h à 11 h 30
- Tous les jeudis de 13 h à 15 h 45 c'est le **Café des aînés** : ouvert aux citoyens de tous âges.

Pourquoi lire des histoires aux enfants?

1. Pour la stimulation des sens

L'enfant regarde, touche, écoute en même temps. La lecture stimule son audition et sa vision par le lien image/mot.

2. Pour le travail de la motricité fine

Le très jeune enfant va commencer par mordiller les livres, puis apprend à tourner les pages, à soulever les languettes ou les rabats, à coordonner son œil et sa main.

3. Pour la capacité d'écoute

La capacité à soutenir son attention est un préalable à tous les apprentissages.

4. Pour le développement de la curiosité

La lecture est propice aux apprentissages, à la découverte (dès le plus jeune âge avec des imagiers ou des abécédaires), à l'acquisition de nouvelles connaissances.

5. Pour les interactions avec les adultes

La lecture est une situation propice au bien-être et au calme, c'est une situation dans laquelle l'adulte (et notamment le parent) accorde du temps à l'enfant, favorise son « sentiment d'importance ». La lecture de certains livres peut aussi être un bon moment de rigolade.

Relire un même livre à un enfant encore et encore est propice à l'émergence d'émotions positives : joie d'apprendre, joie d'être dans une relation affective porteuse de chaleur, joie d'anticiper et de participer (comme lorsque les adultes chantent une chanson qu'ils aiment et connaissent par cœur).

6. Pour le développement du langage et du vocabulaire

Le niveau de vocabulaire d'un enfant peut être l'indice de la réussite scolaire. Les livres peuvent être des compagnons de ce chemin.

La répétition change littéralement le cerveau. Apprendre, c'est s'entraîner et répéter. Entendre encore et encore la même histoire, c'est ancrer du vocabulaire dans le cerveau. Les enfants apprennent en effet du vocabulaire à travers l'expérience (des situations de communication et d'échange) et des situations qui ont du sens pour eux. La littérature jeunesse se prête particulièrement bien à cet apprentissage : non seulement les auteurs jeunesse jouent avec les sonorités et les mots, mais ils proposent des situations qui sont à la fois des miroirs et des fenêtres pour les enfants, qui les font rire, ce qui revêt beaucoup de sens pour eux.

7. Pour la compréhension des récits

La familiarisation des enfants le plus tôt possible avec la structure d'une histoire (début, aventures, fin, présence de connecteurs logiques et temporels, concordance des temps) leur permettent de raconter eux-mêmes des événements ou des histoires de manière logique et chronologique.

8. Pour l'éveil à l'écrit ou la « littératie »

L'exposition des enfants en bas âge aux livres favorise leur apprentissage de la lecture et de l'écriture car ils comprennent que les mots imprimés dans le livre sont les mots dits à l'oral.

9. Pour le développement de l'imagination et de la créativité

L'enfant créatif se sent moins dépourvu devant les imprévus de la vie.

10. Pour la connaissance de soi

Les contes permettent aux enfants de reconnaître leurs émotions, de les nommer, de les comprendre et d'affronter leurs difficultés. L'enfant s'identifie aux personnages et se rend compte que ceux-ci éprouvent les mêmes sentiments que lui (la joie, la colère, la jalousie, la peur...). L'enfant se sent alors normal, il intègre le fait que ses émotions, ses fantasmes ne sont pas monstrueux. Quand le héros gagne à la fin, c'est aussi la victoire de l'enfant qui s'est identifié. Les contes contribuent à diminuer les peurs.

11. Pour l'inspiration

Les livres permettent d'exposer les enfants à de belles et grandes idées qui serviront de matière noble pour bâtir sa propre vie. Les beaux livres, bien rédigés et écrits par des auteurs passionnés laissent de petits impacts positifs et agréables sur l'esprit des enfants.

12. Pour servir de médiateurs et faire passer des messages

Les livres vont parfois aider les adultes à faire passer des messages aux enfants, que ce soient des messages à portée philosophique (comme l'altruisme, la sensibilisation à l'écologie...) ou à portée plus terre à terre du quotidien (comme le brossage de dents, les disputes entre frères et sœurs...).

13. Pour la valeur thérapeutique de certains contes

Les contes ont souvent une valeur thérapeutique. L'avantage des contes thérapeutiques est que les enfants pourront se reconnaître dans le héros ou l'héroïne, tout en ayant l'impression qu'on ne parle pas de lui précisément. Bien que l'histoire parle d'autres enfants, ils pourront se représenter les situations décrites en fonction de leurs propres vécus.

Les contes thérapeutiques sont recommandés pour faire face à des moments difficiles. Ils sont conçus de manière à aider les enfants à traverser les petites et grandes épreuves du quotidien. Ils utilisent souvent des symboles et des métaphores et ne s'adressent pas directement aux fonctions rationnelles, analytiques. Le fait de ne pas privilégier les facultés intellectuelles (analyse de la situation, explications au comportement, répondre aux questions « Pourquoi ? » ...) permet de mieux répondre à des questions d'ordre émotionnel.

14. Pour l'apprentissage

Les enfants à qui on lit le même livre plusieurs fois retiennent mieux les mots de vocabulaire et leur signification que s'ils rencontrent ces mêmes mots dans plusieurs livres différents. Les auteurs de cette étude ajoutent que le fait de relire plusieurs fois le même livre facilite l'apprentissage de manière plus globale. Dans cette expérience, des adultes lisaient le même livre, soit 2 fois, soit 4 fois, à propos de la fabrication d'un objet à des enfants de 18 et 24 mois. Les enfants exposés à 4 lectures étaient capables d'imiter le processus de fabrication de manière bien plus précise.

Par ailleurs, les enfants recherchent des modèles et de la régularité pour mieux comprendre les mécanismes qui régissent le monde. Les enfants sont également sécurisés par les rituels qu'ils peuvent prédire. Les jeunes enfants se comportent comme des scientifiques qui émettent des hypothèses et cherchent à vérifier si les modèles qu'ils ont établis se répètent dans le temps. C'est d'ailleurs pour cela que les enfants vont reprendre avec fermeté un adulte qui va modifier le texte d'un livre connu ou se tromper dans la lecture.

Afin de vous préparer un temps des Fêtes inoubliable, voici un site qui portera directement vos enfants dans les bras de Morphée.

Plongez dans la magie de Noël avec des histoires captivantes pour les enfants de 3 à 12 ans. Laissez-vous emporter par des récits féériques et enchanteurs à lire en ligne gratuitement ou à télécharger en PDF. Offrez à vos petits un voyage inoubliable au pays des contes de Noël !

<https://www.meshistoiresdusoir.fr/t/noel/>

Félicitations aux nouveaux mariés : Nicole Guillemette et André Dugas!

Notre prochain message sera vers le 15 janvier 2025,

Et les suivants seront les 5 mars, 7 mai, 4 juin, 9 juillet, 3 septembre,
8 octobre et 19 novembre...

Soyons prévenant dans nos communiqués futurs...

LES ACTIVITÉS DU MARDI au 21 rue Principale à Saint-Esprit

Mardi 13 h : activités du club à la mairie de Saint-Esprit.

ACTIVITÉS

Mardi 17 décembre 11 h 15 au Benny : dîner de fermeture et surprises

Mardi 14 janvier 11 h 15 au Benny : dîner d'ouverture et surprises

Mardi 11 février 11 h 15 au Benny : on fête la St-Valentin

Mars-avril à confirmer: dîner de cabane à sucre

Mardi 6 mai 11 h 15 au Benny pour la fermeture du club de la saison estivale

Et 6 mai 2024 13 h 30 Assemblée générale annuelle

Et FERMETURE estivale du Club

Mardi 9 septembre ouverture du Club

Bonne fête pour les personnes nées en décembre et janvier prochain.

Des bisous virtuels à vous!

Prompte guérison à nos membres affectés par la maladie.

Vives sympathies à celles et ceux qui ont perdu un être cher.

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE 2025

Le conseil vous dit merci de nous être fidèle et vous souhaite de joyeuses Fêtes ! Que ce temps soit l'excuse parfaite pour exagérer dans la modération, l'Amour et le don de soi.

Nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité à vous et à vos proches pour la nouvelle année. Ce temps des Fêtes nous pousse à nous recueillir et à espérer le meilleur pour tous.

Francine Vendette,

Pour le **NOUVEAU CONSEIL**

Francine Vendette, présidente 450-559-6240

Bertrand Riopel, vice-président 450-839-3027

Nicole Guillemette, secrétaire 450-271-7497

Francine Hétu, trésorière 450-839-6708

Louise Lespérance, administratrice 450-839-3416

Louise Sigouin, administratrice

Michel Lachance, administrateur



Club FADOQ Saint-Esprit
Lanaudière

**Suivez-nous sur Facebook :
FADOQ Saint-Esprit**



Activité gratuite,
ouverte à tous!

VENEZ JASER AVEC NOS AÎNÉS

Animation, partage, ateliers
et conférences, musique,
chant, danse, etc.

Novembre : Parler d'amour

14 : Rallye sur papier

21 : On discute du thème

28 : Bricolage

Décembre : Comment vivez-vous les tempêtes de neige?

5 : On discute du thème

12 : Le Temps des Fêtes

19 : Chanteuse, buffet pour Noël

**Arrêt pour la période des Fêtes, du 20 décembre au 8 janvier.
De retour le 9 janvier 2025!**

QUAND : Tous les jeudis

HEURE : De 13 h à 16 h

OÙ : À la bibliothèque de Saint-Esprit



Avent 2024

Thème : Une espérance à accueillir : début 1^{er} décembre 24

Alors que nous nous apprêtons une fois de plus à entrer dans la période de l'Avent, nos esprits sont tourmentés par tout ce qui se passe autour de nous : guerres interminables, montée de l'extrême droite dans plusieurs pays, fléaux, cataclysme. Le rythme de la vie n'a plus de sens : tout le monde court, manque de temps et d'énergie. Nous avons du mal à nous ajuster aux transformations de toutes sortes, trop profondes, trop rapides pour la majorité d'entre nous. Nous nous sentons déstabilisés. Au sein de l'Église, les fusions de paroisses se multiplient. Les pasteurs de moins en moins nombreux, ont du mal à suffire à la tâche; les bénévoles s'essouffent, les ressources financières diminuent. Quand retrouverons-nous l'équilibre? Qui pourra nous aider à renouveler nos forces pour nous adapter et continuer à vivre dans ce tumulte?

Une solution qui pourrait donner de bons résultats.

La Parole de Dieu qui sera proclamée pendant l'Avent annonçant un Messie qui s'installera au milieu de nous pour nous apporter force et courage pourrait nous aider à trouver lumière et leur d'espoir au bout du tunnel.

Horaire spécial des célébrations de l'Avent et du temps des Fêtes

1^{er} décembre : 1^{er} dimanche de l'Avent et célébration communautaire du pardon.

Mardi 24 décembre 2024

Saint-Esprit : Messe de Noël à 21 h / Sainte-Julienne : Messe de Noël à 17 h

Dimanche 29 décembre 2024 : Saint-Esprit : Messe à 9 h

Mercredi 1^{er} janvier 2025 : Saint-Esprit; type de célébration à préciser 9 h

Joyeux Temps des Fêtes

La fabrique et le comité de liturgie adressent à toute la population de Saint-Esprit ses meilleurs vœux pour le temps des Fêtes. Que ces festivités nous rappelant la naissance de notre Sauveur soit l'occasion de nous rapprocher des gens que nous aimons et d'en profiter pour renouer avec ceux et celles que nous avons délaissés pour diverses raisons afin de goûter la joie de les retrouver. Que cette période soit aussi un temps de partage avec les plus démunis, les sans-parole, et ceux qui sont moins favorisés par la vie.

AFFICHAGE DE POSTES

La fabrique de la Paroisse Saint-Esprit est à la recherche d'un(e) secrétaire-réceptionniste et d'un(e) sacristain (sacristine).

Secrétaire-réceptionniste

Nous sommes à la recherche d'un ou d'un(e) secrétaire-réceptionniste pour travailler à temps partiel, un minimum de 8 heures par semaine et qui pourrait éventuellement augmenter à 15 h. La principale responsabilité vise à répondre aux besoins des paroissiens concernant les funérailles, les inhumations, les célébrations, les demandes de baptêmes, mariages et autres. Le travail inclut les responsabilités habituelles de secrétariat, de communication, de service à la clientèle, auxquelles s'ajoutent la gestion des registres en ligne. Certaines responsabilités de tenue de livre comptable pourraient s'ajouter éventuellement.

L'ordinateur est le nouveau bureau et le principal outil de travail. Des connaissances approfondies de la suite MS Office (incluant excel), du courrier électronique, de la messagerie vocale sont des aptitudes requises. Le lieu de travail est le presbytère de la paroisse.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez transmettre votre candidature au secrétariat de la fabrique par l'un des moyens suivants :

Par courriel au fabriquesaintesprit@gmail.com

Par message téléphonique au 450 839-2573

Par la poste au 88, rue Saint-Isidore, Saint-Esprit, QC J0K 2L0

Sacristain (sacristine)

Nous sommes à la recherche d'un(e) sacristain (sacristine) pour travailler à temps partiel. Les principales responsabilités visent le bon déroulement matériel des célébrations. Le travail a principalement lieu les dimanche et samedi et totalise en moyenne 6 heures par semaine.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez transmettre votre candidature au secrétariat de la fabrique par l'un des moyens ci-haut mentionnés.

La Fabrique remercie Estelle Duval et Michel Archambault pour leur dévouement. Monsieur Archambault prendra sa retraite à la fin décembre et Estelle Duval réduira ses heures de travail mais conservera certaines responsabilités.

Au nom de la Municipalité de Saint-Esprit, nous tenons à remercier de tout cœur les participants de la Grande Marche Pierre Lavoie du 20 octobre dernier. Au total, 130 marcheurs se sont joints à nous!

Grâce à vous, ce fut une superbe réussite. La municipalité souhaite également remercier tous les bénévoles et partenaires pour leur grande générosité et leur disponibilité; **Benoit Pelletier et son équipe pour le montage/démontage de l'arche - Roxanne Bolduc pour l'ouverture de la marche - Mario Loyer - Dominic Lapalme - la Maison des jeunes de Saint-Esprit - Josianne Bilodeau du Centre Jyoti - les Productions Méga-Animation - le service de sécurité incendie de la MRC de Montcalm et les employés de la Municipalité de Saint-Esprit. Merci particulier et sincère pour le dévouement de Monsieur Pierre Lavoie, instigateur du Grand défi Pierre Lavoie/La Grande marche.**



Québec 

Un grand merci également aux élus municipaux présents : M. le Maire, Germain Majeau et Dominic Majeau, conseiller municipal. Nous sommes fiers d'avoir pu partager cette journée avec vous où les sourires et la bonne humeur étaient au rendez-vous, sous un soleil radieux!

Continuez de marcher et de prendre soin de votre santé!

L'équipe de la Municipalité de Saint-Esprit



La Maison des jeunes de Saint-Esprit est ouverte aux 10 à 17 ans.

Pour nous rejoindre : 438-377-4201 / 450-839-7227

mdjsaintesprit@gmail.com

Facebook et Instagram : Mdj Saint-Esprit

66, rue Montcalm

HORAIRE

LUNDI	Fermé
MARDI	16h00 à 21h00
MERCREDI	17h00 à 21h00
JEUDI	17h00 à 21h00
VENDREDI	17h00 à 21h00

*L'horaire peut être modifié sans préavis. Tous les changements seront affichés sur nos réseaux sociaux.



SORTIE CINÉMA

SAMEDI, 30 NOVEMBRE 2024
12H00 À 16H00

'PLACES LIMITÉES'

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

DATE LIMITE :
MERCREDI, 27 NOVEMBRE 2024

DÉCEMBRE



<p>MARDI</p> <p>03</p> <p>Poterie PARTIE 2</p>	<p>MERCREDI</p> <p>Billard</p>	<p>JEUDI</p> <p>05</p> <p>INSCRIPTION OBLIGATOIRE</p>	<p>06</p>
<p>10</p> <p>CONCOURS PARTIE 1</p> <p>Maison en pain d'épices</p>	<p>11</p> <p>ACTIVITÉ CULINAIRE</p> <p>ho hō HO</p>	<p>12</p> <p>Loup-Garou</p>	<p>13</p> <p>CONCOURS PARTIE 2</p> <p>Maison en pain d'épices</p>
<p>17</p> <p>Tapis de Noël</p> <p>INSCRIPTION OBLIGATOIRE</p>	<p>18</p> <p>JEUX DE SOCIÉTÉ</p>	<p>19</p> <p>Soirée festive 2^E ÉDITION</p> <p>INSCRIPTION OBLIGATOIRE</p>	<p>20</p> <p>SOIRÉE FILM</p>



JEUDI, 5 DÉCEMBRE 2024
18H30 À 19H30

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

DATE LIMITE :

JEUDI, 28 NOVEMBRE 2024



'CETTE ACTIVITÉ EST POUR LES MEMBRES JEUNESSES ACTIFS SEULEMENT.'

Soirée festive
2^E ÉDITION

JEUDI, 19 DÉCEMBRE 2024
17H00 À 21H00

MENU : DÉJEUNER
CODE VESTIMENTAIRE : PYJAMA
PROGRAMMATION : JEUX, SURPRISES & CADEAUX

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

DATE LIMITE :

VENDREDI, 13 DÉCEMBRE 2024



'CETTE ACTIVITÉ EST POUR LES MEMBRES JEUNESSES ACTIFS SEULEMENT.'

Remerciements Halloween

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont collaboré, de près ou de loin, à la réussite de l'Halloween le 31 octobre dernier; Roxanne Bolduc, les participants au Café des aînés, Les Jardins Majeau pour le don de citrouilles ainsi que l'équipe municipale. C'était beau de voir les enfants, les adolescents et les adultes déguisés parcourir le village sous une température parfaite! Merci aux généreux citoyens d'offrir des bonbons et de décorer vos devantures de maisons! Quelle belle communauté nous avons!



Aire de glisse libre

L'aire de glisse libre, située en haut du terrain de balle, revient cette année!

N'oubliez pas que la supervision des parents est fortement recommandée pour les enfants de moins de 12 ans et obligatoire pour les enfants de 6 ans et moins.

En tout temps, il est préférable de pratiquer cette activité en présence d'une autre personne.

Merci de votre compréhension, soyez prudent et AMUSEZ-VOUS!

PATINOIRE

Dans les prochaines semaines, la patinoire devrait ouvrir.

Suivez notre page Facebook pour être informé de l'ouverture.

Heures d'ouverture

TOUS LES SOIRS

18 h à 22 h

FIN DE SEMAINE

10 h à 12 h

13 h à 17 h

18 h 30 à 22 h



Pour les vacances de Noël et la semaine de relâche et si bien sûr la température le permet, la patinoire sera ouverte selon l'horaire de fin de semaine.

LE COMITÉ DE LA GALOPADE VOUS SOUHAITE

J O Y E U S E S

Fêtes

Réservez la date du 24 août 2025, nous serons de retour pour une 21^e édition!!!



La
Galopade

24 AOÛT 2025

Programmation des loisirs

Avec le temps des fêtes qui arrive à grands pas, la session automne 2024 du gymnase tirera à sa fin. Nous devons déjà commencer à préparer celle de l'hiver 2025 qui devrait débiter vers la mi-janvier.

Bien qu'il reste encore des petits ajustements et confirmations d'activités à avoir, la programmation hivernale devrait ressembler beaucoup à celle d'automne, autant sur le plan des plages horaires disponibles que des activités offertes.

Entre temps, si vous avez des idées d'activités ou que vous aimeriez réserver des plages horaires pour vous et vos amis, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

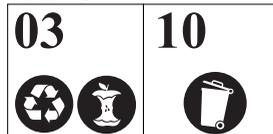
Dominic Lapalme,
Coordonnateur des loisirs, vie communautaire et communications
loisirs@saint-esprit.ca / 450-831-2114 poste 7530

Les collectifs 2024 • 2025

Novembre



Décembre



Janvier



Le lundi 6 janvier
collecte des sapins



La guignolée.

La Société de Saint-Vincent de Paul

La Guignolée se tiendra le **samedi 30 novembre 2024**.

Des bénévoles circuleront sur notre territoire.

Merci pour votre générosité!

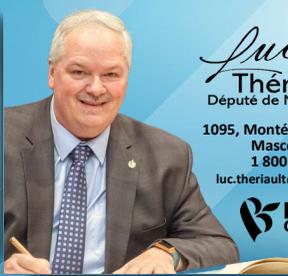
Vous pouvez également apporter vos denrées lors de votre visite au Marché de Noël de Saint-Esprit, le samedi 16 novembre prochain et vous obtiendrez un coupon afin de participer au tirage de plusieurs produits offerts par nos exposants.

Société Saint-Vincent-de-Paul

1484, rue Albert

Sainte-Julienne, Qc 450-831-8207

À votre service!



Luc Thériault
Député de Montcalm

1095, Montée Masson
Mascouche, Qc
1 800 263-5726
luc.theriault@parl.gc.ca

BLOC
Québécois

Mon équipe et moi pouvons vous aider avec les demandes suivantes:

- Régime de pensions du Canada
- Prestation fiscale canadienne pour enfants
- Pension de la sécurité de la vieillesse
- Douanes, passeport, réfugiés, immigration et citoyenneté
- Prestations d'assurance-emploi et congés
- Service national de prêts aux étudiants
- Agence du revenu du Canada (Impôts et TPS)
- Supplément de revenu garanti
- Aide pour les anciens combattants et défense nationale
- Sociétés de la Couronne
- Pétitions parlementaires
- Information sur les différents programmes fédéraux disponibles
- Visite au Parlement du Canada à Ottawa (classes, organismes etc.)

Pour diffusion immédiate

****Communiqué de presse****

La Guignolée Achiganoise 2024

Saint-Roch-de-L'Achigan, le 18 novembre 2024,

Comptoir Mini-Budget Saint-Roch-de-L'Achigan était ravi d'annoncer le lancement officiel de **La Guignolée Achiganoise 2024** qui sera un pilier de la générosité et de la solidarité pour notre communauté. Cette initiative, coordonnée par le Comptoir Mini-Budget de Saint-Roch-de-L'Achigan, rassemble les forces vives de la population et des entreprises locales pour aider ceux et celles qui vivent des situations difficiles et de précarités au cours de la période des fêtes.

Durant cette période de l'année où la solidarité et la générosité sont à l'honneur, vous serez invités chacun d'entre vous à se joindre à nous pour faire une différence concrète dans nos communautés de Saint-Roch-de-L'Achigan et Saint-Roch-Ouest.

La Guignolée Achiganoise 2024 offre de multiples façons de s'impliquer : dons en argent avec possibilité de reçu de charité, dons de nourritures non périssables et de produits sanitaires ou encore en donnant de votre temps comme bénévole pour la confection des paniers de Noël.

Cette année, en plus des différents endroits où vous pouvez donner généreusement des denrées et des produits sanitaires, un point de récupération central sera offert pour faciliter la gestion. La Cuisine Collective du CMB récoltera les dons offerts par la population et des entreprises en semaine entre 10 h et 15 h au 30, rue Dr Wilfrid-Locat à Saint-Roch-de-L'Achigan.

L'impact de la Guignolée de l'année dernière a été véritablement remarquable. Ensemble, faisons de **La Guignolée Achiganoise 2024** un succès mémorable en se fixant l'objectif de dépasser le montant rapporté en 2023 qui était de 13 000 \$.

Rejoignez-nous dès à présent pour donner un sens à la magie de Noël et répandre la joie et l'espoir dans notre communauté. Faites un don, organisez une collecte dans votre entreprise, ou tout simplement offrez votre temps pour aider ceux qui en ont le plus besoin.

Pour plus d'informations sur **La Guignolée Achiganoise 2024** de Saint-Roch-de-L'Achigan, comment faire un don, recevoir un reçu de charité ou vous impliquez en tant que bénévole, veuillez nous contacter par courriel : coordination@comptoirmb.org

Contact :

Coordination du Comptoir Mini-Budget

Texte et cell : 438-499-3107



COMPTOIR
Mini-Budget

Saint-Roch-de-l'Achigan

**PANIER DE
NOËL 2024**

INSCRIPTION

PANIER DE NOËL 514-236-4479



**COMPTOIR
Mini-Budget**
Saint-Roch-de-l'Achigan

Guignolée 2024

**Point de dépôt pour
les dons de denrées
non périssables**

30 rue Wilfrid-Locat

Passer par la rue Gariépy

Entre 9h00 et 15h00 en semaine

pour information 438-499-3107

